

*ENVIRONNEMENT
ET RISQUES NATURELS*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DU GERS**

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.) DES COMMUNES DES BASSINS VERSANTS DE LA BAÏSE, DE L'AULOUE ET DE L'AVIGNON

LOT 1 : SOUS BASSINS SUD DE LA BAÏSE

COMMUNE DE L'ISLE-DE-NOE

NOTE COMMUNALE

Novembre 2022

Table des matières

I. AVANT-PROPOS.....	3
1.1. Cadre de l'étude.....	3
1.2. Objet de l'étude.....	3
1.3. Déroulement de la procédure.....	3
II. NATURE DES INONDATIONS PRISES EN COMPTE SUR LA COMMUNE.....	5
III. QUALIFICATION DES ALÉAS SUR LA COMMUNE.....	7
3.1. Rappel sur les critères retenus.....	7
3.2. Présentation des aléas inondation sur la commune.....	8
IV. QUALIFICATION DES ENJEUX SUR LA COMMUNE	10
V. ZONAGE DU RISQUE SUR LA COMMUNE	12
CONCLUSION.....	13

Annexe 1 : Fiches d'information des traits ou photos de crue.

I. AVANT-PROPOS

1.1. Cadre de l'étude.

L'État et les communes ont des responsabilités respectives en matière de prévention des risques naturels. L'État doit afficher les risques en déterminant leur localisation et leurs caractéristiques, et veiller à ce que les divers intervenants les prennent en compte dans leurs actions. Les communes ont le devoir de prendre en considération l'existence des risques naturels sur leur territoire, notamment lors de l'élaboration de documents d'urbanisme et de l'examen des demandes d'autorisation concernant l'utilisation des sols.

La présente note communale est accompagnée des documents suivants :

- note de présentation du bassin de risque,
- carte informative des phénomènes naturels liés aux inondations,
- cartes des hauteurs d'eau et de dynamique,
- carte des aléas liés aux inondations,
- cartes des enjeux,
- cartes des zonages réglementaires,
- règlement.

Ces cartes ont été dressées sur un fond de plan parcellaire, à l'exception de la carte hydrogéomorphologique qui a été établie sur un fond de plan topographique de l'I.G.N. L'échelle de restitution est le 1 / 10 000^{ème}. Cependant, des agrandissements au 1 / 5 000^{ème} ont été réalisés pour faciliter la lecture des cartes d'aléas « inondations » au niveau des centres urbains et de leur périphérie.

La présente note communale a pour objet d'explicitier les éléments spécifiques à retenir pour la commune de l'Isle-de-Noé, et ce, au travers des thèmes suivants :

- les phénomènes naturels et les aléas répertoriés sur la commune ;
- les enjeux associés à la commune.

Il est important de rappeler en outre que l'ensemble de ces éléments a été établi en étroite concertation avec les élus de la commune de l'Isle-de-Noé.

1.2. Objet de l'étude

Les prestations concernent la réalisation des études d'aléas et PPRI sur le territoire des communes des sous-bassins sud de la Baïse.

Les études PPRi concernent les communes de MIRANDE (élaboration) et de **L'ISLE DE NOÉ** (révision), soit 2 communes.

1.3. Déroulement de la procédure

L'instauration du Plan de Prévention des Risques obéit à une procédure dont les principales étapes sont synthétisées ci-après.

En application des dispositions réglementaires en vigueur, le Préfet du Gers a prescrit par arrêté n° 32-2022-07-20-00007 du 20 juillet 2022 la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation sur la commune de l'Isle-de-Noé.

Le Directeur Départemental des Territoires du Gers est chargé d'instruire le projet de Plan de Prévention des Risques.

- L'arrêté a été notifié aux maires des différentes communes et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.
- Le projet de PPR sera soumis à l'avis du conseil municipal de chacune des communes.
- Le projet de Plan sera soumis par le Préfet à une enquête publique dans les formes prévues par les articles R11-4 à R11-14 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.
- Le PPR sera ensuite approuvé par le Préfet qui peut modifier le projet soumis à l'enquête et aux consultations pour tenir compte des observations et avis recueillis. Les modifications restent ponctuelles, elles ne remettent pas en cause les principes de zonage et de réglementation. Elles ne peuvent conduire à changer les fondements du projet, sauf à soumettre de nouveaux projets à enquête publique.
- Après approbation, le PPR, servitude d'utilité publique, devra être annexé aux PLU, POS et cartes communales en application de l'article L126-1 du code de l'urbanisme.

II. NATURE DES INONDATIONS PRISES EN COMPTE SUR LA COMMUNE

La commune de l'Isle-de-Noé est soumise au risque inondation par débordement de cours d'eau (inondation de plaine).

Les cours d'eau étudiés répondent à trois critères :

- être débordants (risque inondation avéré),
- être pérennes (écoulement permanent),
- traverser des secteurs à enjeux.

Ainsi, les cours d'eau retenus sur la commune de l'Isle-de-Noé sont : la Baïse, la petite Baïse et leurs affluents.

La Baïse :

La rivière Baïse traverse le centre de la commune de l'Isle-de-Noé. La plaine d'inondation est inscrite en contrebas des terrasses alluviales, et selon une largeur variable, entre 200 et 600 m et 600 m au droit de la ville de l'Isle-de-Noé.

L'analyse hydrogéomorphologique et l'étude hydraulique ont permis de déceler et de cartographier les zones inondables de la Baïse. L'enquête du terrain sur les événements de juillet 1977 ont permis de connaître la dynamique de cette inondation et des lignes de courant dans la plaine d'inondation. Cet enseignement acquis a été fort utile lors de l'établissement des cartes des hauteurs d'eau et des champs de vitesses.

La Petite Baïse :

La rivière Petite Baïse traverse à l'Est de la commune de l'Isle-de-Noé et se jette dans la Baïse en aval de la ville de l'Isle-de-Noé. La plaine d'inondation est inscrite en contrebas de dépôts de versants et de lambeaux de terrasses alluviales ; elle présente une largeur variable, entre 300 et 400 m.

L'analyse hydrogéomorphologique et l'étude hydraulique ont permis de déceler et de cartographier les zones inondables de la Petite Baïse. L'enquête du terrain sur les événements de juillet 1977 ont permis de connaître la dynamique de cette inondation et des lignes de courant dans la plaine d'inondation. Cet enseignement acquis a été fort utile lors de l'établissement des cartes des hauteurs d'eau et des champs de vitesses.

Les affluents de la Baïse :

L'analyse hydrogéomorphologique a permis de déceler et de cartographier les zones inondables des affluents de la Baïse. Les fonds plats des petites vallées sont justement plats parce qu'ils ont été modelés par des crues inondantes au cours des temps. Celles-ci peuvent à nouveau survenir à tout moment.

Les affluents sont caractérisés par des bassins versants de petite taille qui réagissent très vite. Sur ces cours d'eau, les crues importantes sont donc en général générées par des pluies brèves mais intenses. Lorsque ces affluents pénètrent dans la vallée inondable de la Baïse, leur pente en long diminue et on observe des phénomènes d'étalement des eaux.

Pour déterminer les aléas des affluents, la crue géomorphologique a été retenue. Celle-ci correspond à une crue inondant la totalité des unités hydrogéomorphologiques du cours d'eau, à savoir le lit mineur, le lit moyen (crues courantes) et tout le lit majeur (crue exceptionnelle). Cette méthode permet de faire un zonage de cet aléa inondation.

Conséquences potentielles des inondations :

Sur la commune de l'Isle-de-Noé, les zones inondables couvrent une partie du territoire, avec une forte proportion de zones d'aléa fort. Le développement de lignes de vitesse importante lors des crues exceptionnelles est une réalité dont il faut tenir compte. Les principales conséquences de la dynamique des inondations sont les suivantes :

- Ravinement des terres agricoles, avec surcreusement et prélèvement de matières fines.
- Dépôts de matières fines et de corps flottants, pouvant générer des dégâts et des embâcles.
- Affouillements à l'amont et à l'aval des ouvrages hydrauliques et de décharge.
- Dégâts sur le bâti, les aménagements et les matériels présents dans la plaine inondée.
- Risque pour les vies humaines du fait des mises en vitesse importantes.
- Dégâts sur le bâti, les aménagements et les matériels présents dans la plaine inondée.
- Risque pour les vies humaines du fait des mises en vitesse importantes.

III. QUALIFICATION DES ALÉAS SUR LA COMMUNE

3.1. Rappel sur les critères retenus

Nous avons cartographié la carte d'aléa sur tous les réseaux hydrographiques figurants sur les cartes IGN. Pour une partie du réseau hydrographique sur lequel l'emprise inondable reste limitée, nous avons alors cartographié une bande forfaitaire de 10 m de part et d'autre du cours d'eau, classée en aléa fort au titre du risque inondation. Cette bande contribue également à la préservation des milieux et de la ripisylve (orientations du SDAGE Adour Garonne approuvé en 2022).

En termes d'inondation, l'aléa est défini comme la probabilité d'occurrence d'un phénomène d'intensité donnée. En fonction des différentes intensités associées aux paramètres physiques de l'inondation, différents niveaux d'aléa sont alors distingués.

L'événement de référence correspond à la plus forte crue connue qui est celle de juin 1855 pour la Baïse et la crue juillet 1977 pour la Petite-Baïse. Cette crue est légèrement plus forte qu'une crue de fréquence centennale.

Le décret n° 2019-715 du 5 juillet 2019 relatif aux plans de prévention des risques concernant les aléas débordement de cours d'eau et submersion marine dit « décret PPRi » et l'arrêté dit « arrêté aléa » du 5 juillet 2019 relatif à la détermination, apportent un nouveau cadre réglementaire à la caractérisation de ces aléas débordement, qualification et représentation cartographique de l'aléa de référence.

Un nouveau critère de dynamique de crue doit être évalué selon un **croisement entre la vitesse d'écoulement de l'eau et la vitesse de montée de l'eau (ou cinétique de crue)**.

L'aléa est défini en croisant la dynamique de crue et la hauteur d'eau ; La définition précise de la dynamique de crue reste donc un préalable nécessaire pour définir l'aléa.

Concernant les différents niveaux d'aléas, ceux-ci sont fonctions de l'intensité des paramètres physiques liés à la crue de référence que sont les hauteurs d'eau et la dynamique de la crue. Une hiérarchisation peut être établie par croisement de ces 2 paramètres en fonction de la nature des inondations considérée. Cette hiérarchisation conduit le plus souvent à distinguer deux à quatre niveaux d'aléas : faible, moyen, fort et très fort. Un exemple classique de croisement est fourni dans le tableau ci-dessous :

	DYNAMIQUE		
	Lente	Moyenne	Rapide
$H \leq 0,5 \text{ m}$	Aléa faible	Aléa moyen	Aléa fort
$0,5 < H \leq 1 \text{ m}$	Aléa moyen	Aléa moyen	Aléa fort
$1 < H \leq 2 \text{ m}$	Aléa fort	Aléa fort	Aléa très fort
$H > 2 \text{ m}$	Aléa très fort	Aléa très fort	Aléa très fort

Figure n°1 : qualification de l'aléa en fonction de la hauteur et de la dynamique

Dans la commune de l'Isle-de-Noé les niveaux d'aléas sont définis par le croisement hauteurs-dynamiques pour la Baïse et la Petite Baïse.

Dans le bassin de la Baïse, toutes les zones inondables des petits affluents sont classées comme zones d'aléa fort, car la montée de l'eau est rapide. Dans ces zones, la sécurité des personnes et des biens ne peut pas être garantie et la prévision est impossible. Une bande de précaution de 50 m à l'arrière des systèmes d'endiguement sont classées en zone d'aléa de référence très fort «en application du décret n°2019-715 du 05 juillet 2019» (car le risque augmente en cas de surverse et de rupture de digue).

En effet, les affluents de la Baïse et Petite Baïse sont tributaires de bassins versants de petite taille et souvent pentus, qui réagissent très vite aux abats d'eau. Comme déjà dit, les crues importantes de ces cours d'eau sont donc en général générées par des pluies brèves mais intenses. A l'amont des bassins versants, les pentes élevées et le caractère encaissé des vallées induisent de fortes vitesses en crue. Le risque d'embâcle est alors non négligeable, notamment au droit des singularités ou obstacles, notamment les ponts.

Pour déterminer les aléas des affluents, la crue dite « géomorphologique » a été retenue. Répétons qu'il s'agit de l'événement d'exception qui correspond à une crue inondant la totalité des unités hydrogéomorphologiques du cours d'eau, à savoir le lit mineur, le lit moyen (crues courantes) et tout le lit majeur (crue exceptionnelle). Cette méthode permet de faire le zonage de cet aléa inondation.

3.2. Présentation des aléas inondation sur la commune

Inondations liées à la Baïse

L'analyse des données hydrométriques à la station de Mirande sur la Baïse a permis de connaître les crues historiques depuis 1880 et jusqu'à nos jours, dont 10 crues fortes supérieures à 4,16 m sur une période de 142 ans en continu : 05/06/1883 (5,00 m), 03/07/1897 (4,80 m), 06/05/1905 (4,80 m), 06/05/1927 (4.75 m), 08/07/1977 (4.50 m), 02/02/1952 (4,40 m), 25/06/2000 (4,35 m) 10/06/1970 (4,32 m), 12/02/1930 (4.17 m), 02/02/1978 (4.16 m)... La crue historique du 2/06/1855 (5,25 m) est la plus forte observée dans le bassin de la Baïse.

Nous avons réalisé une modélisation hydraulique, car depuis la crue de 1855 les travaux ont fortement changé les conditions d'écoulement sur la Baïse dans le commune d'Isle-de-Noé.

Nous avons retenu pour la Baïse un débit 259 m³/s pour la crue du 2 juin 1855 en amont de la confluence avec la Petite Baïse et 324 m³/s après de la confluence avec la Petite Baïse.

Cette analyse fine a permis de déterminer une ligne d'eau de l'inondation de référence très précise, avec des isocotes d'altitude de la crue, graduées tous les 50 cm.

Inondations liées à la Petite Baïse

L'analyse des données hydrométriques à la station Lamazère sur la Petite Baïse a permis de connaître les crues historiques depuis 1976 et jusqu'à nos jours, dont 3 crues fortes supérieures à 3,00 m sur une période de 46 ans en continu : 08/07/1977 (4.52 m), 17/03/1988 (3.46 m), 25/01/2014 (3,37 m), 02/06/1982 (3.32 m), 11/06/2000 (3,14 m), 01/02/1978 (3.01 m), 10/01/2022 (3,00 m)...

Nous avons eu beaucoup de difficulté d'estimer la crue de juillet 1977 à l'Isle-de -Noé à partir de la station de Lamazère, car la CACG donne deux débits différents :

- 180 m³/s débit de pointe de la crue 8 juillet 1977 à Lamazère (étude 1979 « L'aménagement de la Baïse – Protection du village de l'Isle de Noé contre les grandes crues » de) ;

- 111 m³/s débit de pointe de la crue 8 juillet 1977 à Lamazère (Banque Hydro) ;

Dans le cadre de ce PPRI, nous avons retenu 180 m³/s débit de pointe de la crue 8 juillet 1977 à Lamazère, qui est estimé 188 m³/s à l'Isle-de-Noé par la méthode de Myer. Nous avons constaté que le niveau de la crue de juin 1855 et celui de juillet 1977 sont à la même cote au droit du pont de la RD 943 sur la Petite Baïse.

Nous avons réalisé une modélisation hydraulique, car depuis la crue de 1855 les travaux ont fortement changé les conditions d'écoulement sur la Baïse dans le commune de d'Isle-de-Noé.

Nous avons retenu pour la Petite Baïse un débit 188 m³/s pour la crue du 2 juin 1855 en amont de la confluence avec la Baïse

Cette analyse fine a permis de déterminer une ligne d'eau de l'inondation de référence très précise, avec des isocotes d'altitude de la crue, graduées tous les 50 cm.

Inondations liées aux affluents secondaires

Il n'existe pas d'informations historiques sur les cours d'eau secondaires issus des coteaux molassiques. L'analyse en termes d'aléa repose sur les caractères intrinsèques du type de crue qui affectent ces petits bassins soumis à des événements pluvio-orageux violents et soudains. Les écoulements de crue sont de type torrentiel, avec des vitesses d'écoulement très importantes, des affouillements nombreux, et l'absence totale de possibilités de prévision et de prévention.

L'aléa retenu pour ces secteurs est systématiquement « fort » pour tenir compte de ces paramètres physiques torrentiels.

Les cartes d'aléas des communes ont été dressées sur un fond de plan parcellaire à l'échelle du 1 / 5 000^e.

Ces cartes indiquent :

- la délimitation des zones soumises à l'aléa,
- les niveaux d'aléas (faible, moyen et fort) dans les secteurs à enjeux et leur signification,
- un aléa non différencié en dehors des secteurs à enjeux,
- une bande forfaitaire de 10 m de part et d'autre du haut des berges du cours d'eau, classée en aléa fort, qui contribue à la diminution de la vulnérabilité par ralentissement dynamique et à la préservation des milieux (ripisylve).

IV. QUALIFICATION DES ENJEUX SUR LA COMMUNE

L'objectif de cette analyse est de définir et de situer, dans la zone soumise au risque comme sur ses abords, l'ensemble des éléments susceptibles soit d'être touchés par les inondations, soit d'intervenir dans la situation de crise que provoque une crue (services d'intervention et de secours, centres d'hébergement...). De plus, il s'agit là d'une donnée qui entre dans la détermination du zonage, celui-ci tenant compte de la nature de l'aléa mais aussi de l'impact de cet aléa, et donc de la nature et de la vulnérabilité des secteurs touchés (zones agricoles, d'habitat, d'activités, équipements publics, voirie...).

4.1. Rappels sur la démarche engagée

L'une des préoccupations essentielles dans l'élaboration du projet PPR consiste à apprécier les enjeux, c'est-à-dire les modes d'occupation et d'utilisation du territoire communal soumis aux aléas inondation.

Cette démarche a pour objectifs : l'identification d'un point de vue qualitatif des enjeux existants et futurs, et la prise en compte de ces enjeux dans l'orientation des prescriptions réglementaires et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Le recueil des données nécessaires à la détermination des enjeux a été obtenu par :

- des fonds de plan cadastraux disponibles (BD parcellaire de l'I.G.N.),
- des photographies aériennes récentes,
- des visites de terrain,
- des documents d'urbanisme (PLU) en vigueur à la date de l'étude,
- une enquête auprès des élus et des services d'aménagement ; et l'analyse des documents d'urbanisme disponibles sur le territoire.

Une carte est dressée sur fond cadastral à l'échelle du 1/10 000^e, et recense :

- Les centres-villes.
- Les secteurs résidentiels.
- Les zones d'activités.
- Le bâti agricole.
- Les dessertes routières principales.
- Les points de réseau de distribution.
- Les sites prioritaires regroupant les bâtiments recevant du public (écoles...) et les locaux techniques (centre de secours, ateliers...).

Cette phase a permis une nouvelle étape de la concertation État-Commune dans la démarche pour l'élaboration du PPR, et un affinement et validation des documents déjà élaborés.

4.2. Enjeux répertoriés sur la commune de l'Isle-de-Noé :

Les enjeux répertoriés sur la commune de l'Isle-de-Noé sont présentés ci-après et localisés sur la carte des enjeux jointe. Ils peuvent être regroupés en plusieurs thèmes :

L'urbanisme et l'habitat

Le centre de l'Isle de Noé et plusieurs hameaux tels que Carole, Bertin, Lasalies et Capé sont soumis au risque inondation. Cela concerne plus d'une quarantaine d'habitations qui sont isolés.

Les activités économiques

Les seules d'activités économiques notables actuellement soumises aux risques, ce sont plusieurs le restaurant du Château, bâtiments horticoles, une scierie et plusieurs d'activités agricoles.

Les équipements touristiques, sportifs et de loisirs

Le terrain de foot et un cours de tennis sont soumis au risque inondation.

Les bâtiments sensibles

L'église, la poste, la mairie, centre de secours la salle des Fêtes, l'école primaire, l'école maternelle et le centre de loisir sont soumise aux risques inondation. Les équipements publics de distribution (voirie, réseaux...). Une station de relevage, une station épuration et deux Équipements électriques sont soumises au risque d'inondation.

Routes et rues inondées ou coupées

Au sein même du village de l'Isle-de-Noé, toutes les rues sont submersibles dont : avenue des Tilleuls, avenue de Georges Clemenceau, rue du Président Wilson, chemin de Ronde....

La RD943, RD 939, RD 2 et plusieurs chemins communaux sont submersibles.

Projets futurs sur la commune

Les projets de développement de la commune au sein de la zone à risque sont peu nombreux.

Lieux d'accueil en cas de crue

Il n'y a pas de lieux d'accueil particulier dans la commune hors zone inondable.

V. ZONAGE DU RISQUE SUR LA COMMUNE

La carte de zonage du risque est le véritable document réglementaire de gestion de l'espace. Établi sur le fond cadastral au 1/5 000^{ème}, il synthétise le croisement de l'aléa et des enjeux, et propose un zonage comptant 4 niveaux définis de la façon suivante :

	Aléa faible et modéré	Centre urbain Hors centre urbain	Zones Urbanisées
	Aléas fort	Centre urbain	Zones Urbanisées
	Aléa très fort		
	Aléa fort et très fort	Hors centre urbain	
	Aléa faible et modéré	Zones non Urbanisées	
	Aléa fort et très fort et indéterminé		
	Bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement		
	Crue historique		

Figure n° 2 : Qualification du zonage

➤ Zone urbanisée (P.A.U.)

La circulaire du 24 avril 1996 définit la notion de zones déjà urbanisées comme « ayant des fonctions de centre urbain, caractérisées par leur histoire, une occupation de sol de fait importante, la continuité du bâti et la mixité des usages entre logements, commerces et services ».

Dans ces zones, il est convenu de prendre en compte non seulement les secteurs les plus anciens répondant à cette notion de centre urbain, mais également des secteurs denses plus récents constituant des extensions du centre ancien et présentant une « continuité de bâti non attenante au centre urbain ».

Trois principes s'appliquent, à adapter suivant le niveau d'aléa rencontré :

- le maintien de l'activité existante,
- la possibilité d'extension limitée tenant compte des conditions hydrauliques,
- la réduction de la vulnérabilité des personnes exposées.

Le décret n° 2019-715 du 5 juillet 2019 apporte une précision dans la définition des zones urbanisées en différenciant les zones en centre urbain des zones hors centre urbain.

➤ Hors zone urbanisée

Hors des zones considérées comme actuellement urbanisées, le principe fixé par la loi est l'inconstructibilité. Cependant, conformément à l'objectif de maintien des activités, en fonction du niveau d'aléa et à condition de réduire la vulnérabilité des personnes exposées et des biens, certains types de construction ou d'aménagement peuvent être autorisés.

A ce zonage s'ajoutent les isocotes (lignes d'égale hauteur) de référence, qui correspondent à la crue de référence prenant compte des modifications et des aménagements récents dans la plaine inondable.

CONCLUSION

Cette étude technique, préalable à la réalisation du PPRI sur la commune de l'Isle-de-Noé dans le Sous bassins sud de la Baïse, a permis de caractériser les risques majeurs d'inondations.

Elle est basée sur les méthodes hydrogéomorphologique et hydraulique, et l'analyse des documents existants ; elle se complète par des constats de terrain nombreux et détaillés (recherche de témoignages et de marques laissées par les crues, lecture du terrain...).

Ce travail est mené en étroite collaboration avec la DDT du Gers ; et une concertation a été menée avec la commune.

Le risque d'inondation sur le secteur d'étude est ainsi défini et délimité par un ensemble de cartes qui se complètent et se recourent. L'échelle du 1/5 000^e, qui est celle de réalisation de l'étude, est une échelle convenant à un zonage de l'aléa et à la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques (PPR). La note communale et l'atlas cartographique qui composent ce projet présentent, dans leur ensemble, le déroulement de l'étude technique et les résultats.

La réalisation des cartes d'aléas, des enjeux et du zonage constitue la base indispensable permettant d'engager la poursuite du PPRI en ses diverses phases : concertation publique, remarques puis validation concernant les aléas, zonage réglementaire, règlement, dossier d'enquête publique, etc.

ANNEXE 1
FICHES D'INFORMATION
des traits ou photos de crue



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 1

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

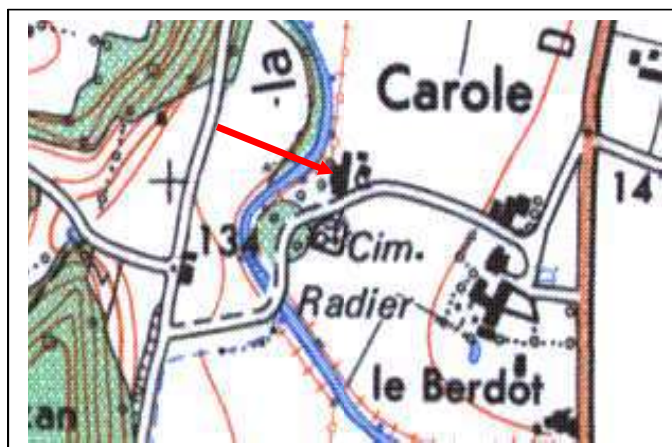
Adresse : Lieu-dit Carole, à l'angle de
la grange de la ferme.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur de la grange

Témoin : Mr Peroussan Norbert



Plan de situation



Le témoin montre la limite de la crue. La hauteur d'eau était de 1.50 m par rapport au terrain naturel actuel pour une cote NGF de 139.61 m.



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 2

SITUATION

Commune : Lamazère (32)

Adresse : R.D.. Moulin d'Esgarrobaque, à
1.5 km en aval de Lamazère.

Date de la crue : 23/06/1875

Type de repère : Marque gravée

Support : Mur de façade coté route

Témoin :



Plan de situation



D'après le trait, la hauteur d'eau lors de la crue du 23/06/1875 était de 0.61 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 144.96 m.



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 3

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

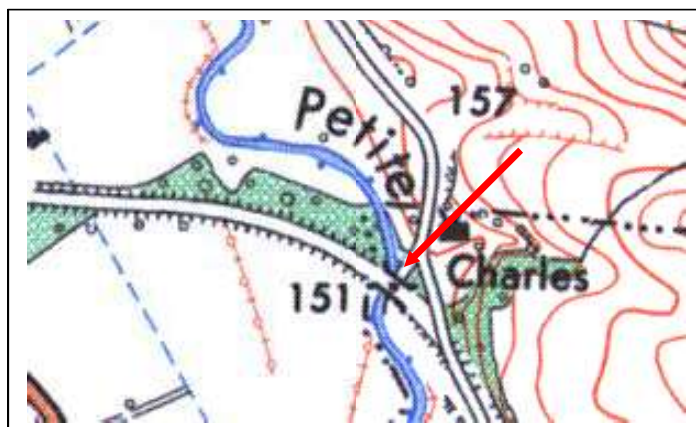
**Adresse : R.D.. Ancien pont voie ferrée,
coté aval.**

Date de la crue : 23/06/1875

Type de repère : Marque gravée

Support : Pilier du pont

Témoin :



Plan de situation



D'après le trait, la hauteur d'eau lors de la crue du 23/06/1875 était de 1.25 m par rapport au terrain naturel actuel. (144.09 m)



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 4

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

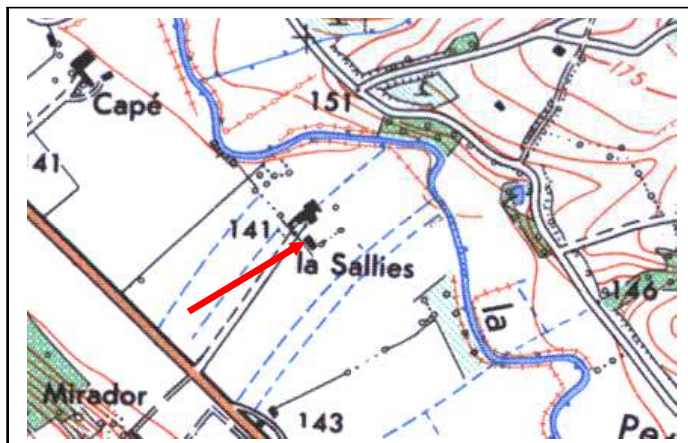
Adresse : Lieu-dit la Sallies.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur du poulailler

Témoin : Propriétaire



Plan de situation



D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 0.97 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 140.34 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 5

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

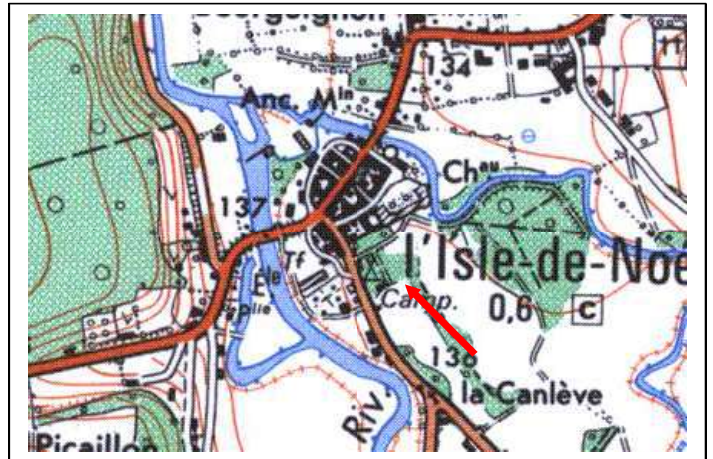
**Adresse : Dépendance du château, face
à la route.**

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur

Témoin :



Plan de situation



D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 0.90 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 136.01 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 6

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

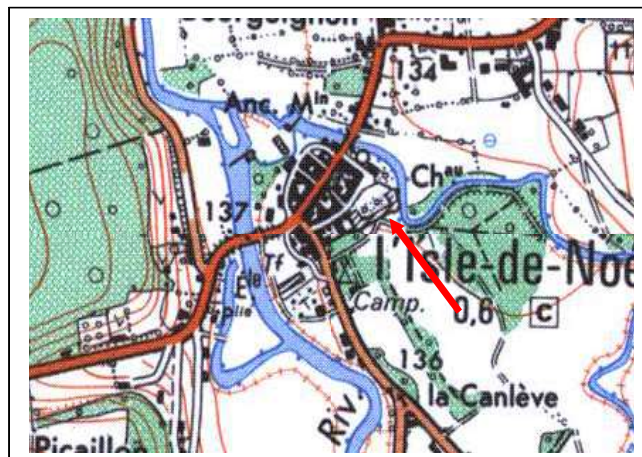
Adresse : Château, face au parc.

Date de la crue : 07/07/1977

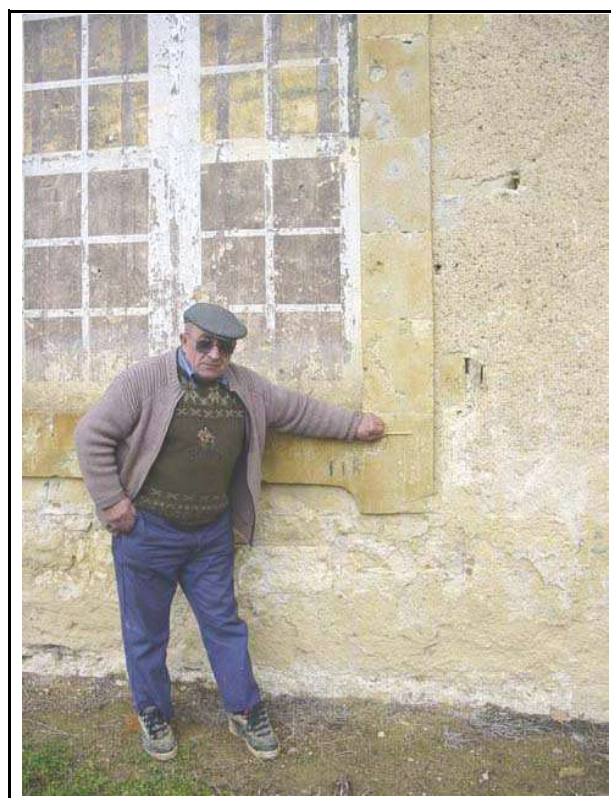
Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur du château

Témoin : Mr Peroussan Norbert



Plan de situation



D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.07m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 136.00 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 7

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

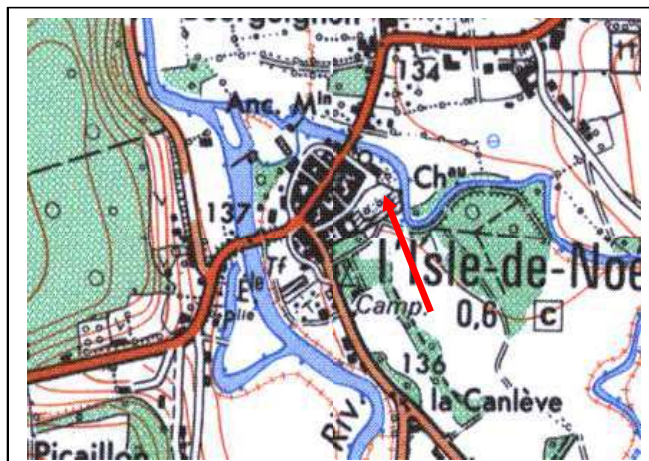
**Adresse : Château de l'Isle de Noé,
dans la cours d'honneur.**

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur de façade

Témoin : Mr Peroussan Norbert



Plan de situation



D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.36 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.84 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 8

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

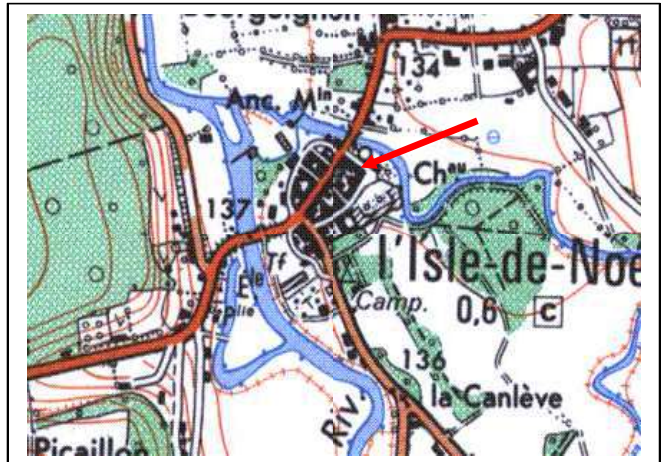
Adresse : Derrière l'église.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur de façade

Témoin : Mr Peroussan Norbert



Plan de situation



D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.57 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.65 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 9

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

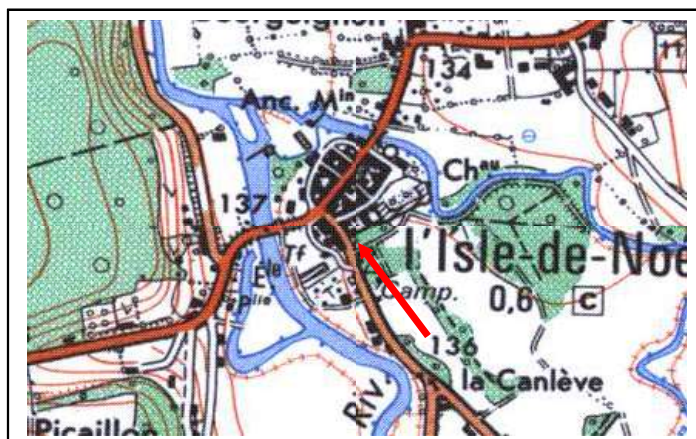
Adresse : Rue G. Clemenceau.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace d'humidité

Support : Mur de façade

Témoin : Mairie de l'Isle de Noé



Plan de situation



Photographie prise par la mairie de l'Isle de Noé. D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.25 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.98 m.



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 10

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

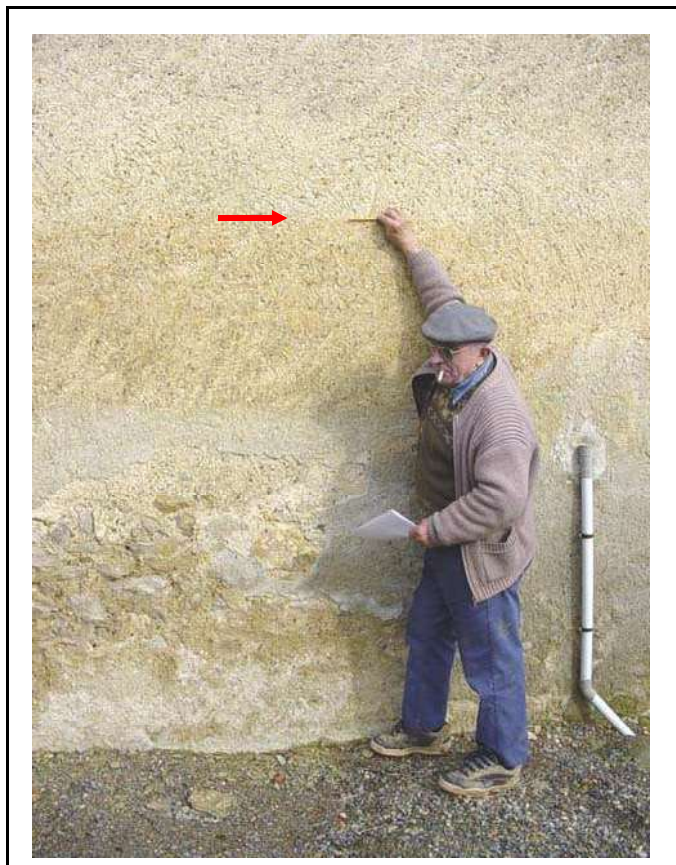
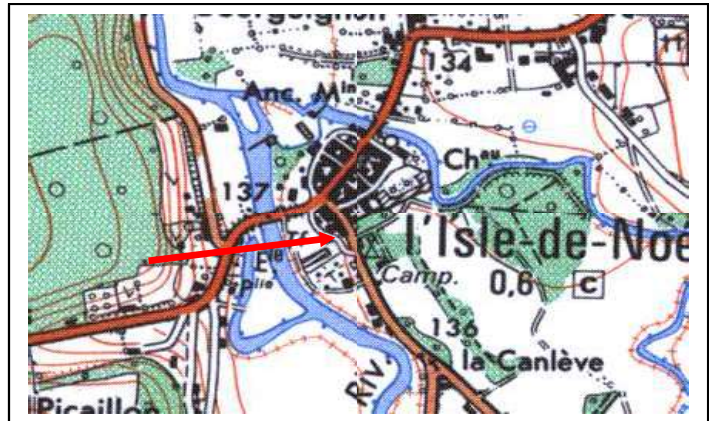
Adresse : En face de l'école.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur de façade

Témoin : Mr Peroussan Norbert



Plan de situation

D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.90 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.96 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 11

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

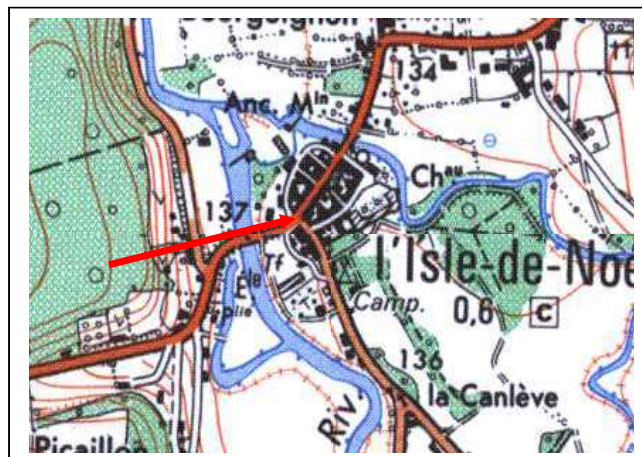
Adresse : Rue G. Clemenceau, chez
Mme Fourmigué.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Témoignage

Support : Mur de façade

Témoin : Mme Fourmigué



Plan de situation



D'après le témoignage, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.97 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.96 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 12

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

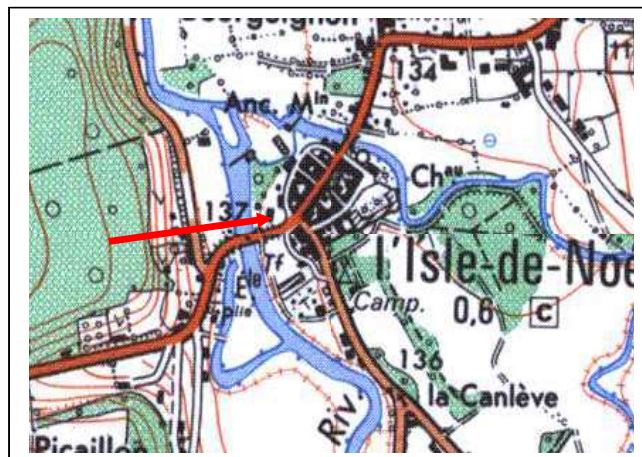
Adresse : Place du Général de Gaulle.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur de façade

Témoin : Mairie de l'Isle de Noé



Plan de situation



Photographie prise par un employé de mairie le 9/07/1977. D'après la trace d'humidité, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 2.00 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.95 m..



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 13

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

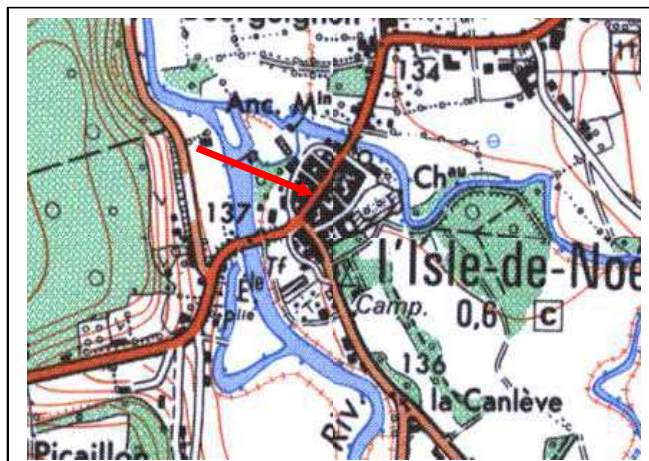
Adresse : Place de la mairie.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Trace de la crue

Support : Mur de façade

Témoin : Mr Peroussan Norbert



Plan de situation



D'après la trace, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 0.76 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.55m.



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la petite BAÏSE

N° : 14

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

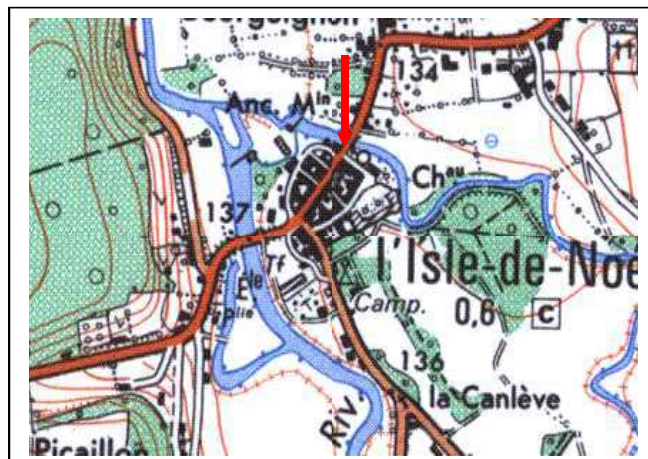
**Adresse : Eglise de l'Isle de Noé, coté
rivière.**

Date de la crue : 2/06/1855

Type de repère : Marque gravée

Support : Mur de l'église

Témoin :



Plan de situation



D'après le trait, la hauteur d'eau lors de la crue du 2/06/1855 était de 1.15 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 135.60 m. Lors de la crue du 07/07/1977, la hauteur d'eau était de 1.35 m soit une cote NGF est de 135.80 m.



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION
des traits ou laisses de la crue
de la petite BAÏSE
N° : 15

SITUATION

Commune : Isle de Noé (32)

Adresse : R. D. Scierie au lieu-dit

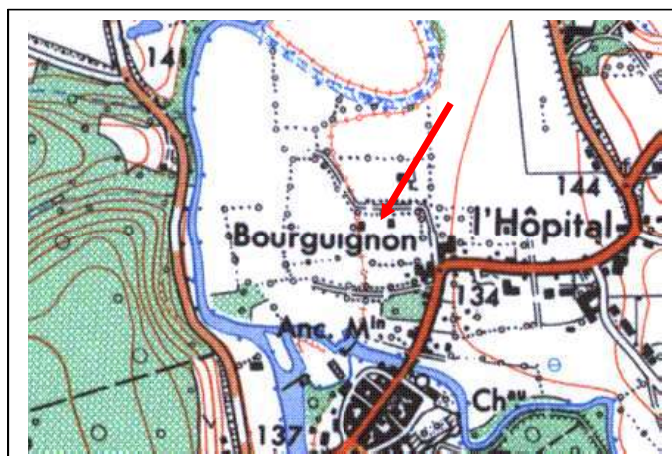
Bourguignon.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Témoignage

Support : Tablier du chariot

Témoin : Propriétaire



Plan de situation



La hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 1.00 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 134.40 m.



GÉOSystèmes et Photo-analyses
Appliqués aux Inondations
et aux Risques naturels

FICHE D'INFORMATION des traits ou laisses de la crue de la BAÏSE

N° : 16

SITUATION

Commune : Barrau (32)

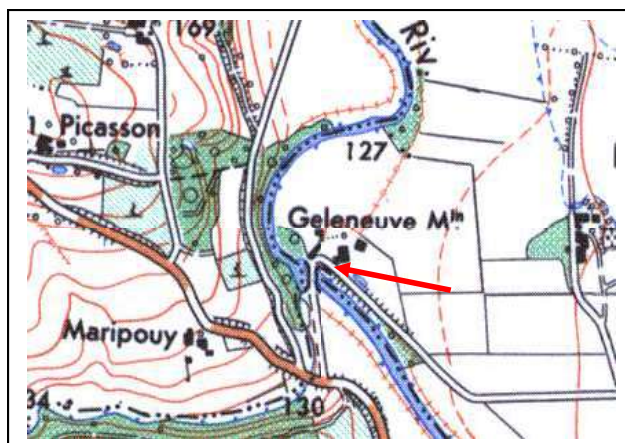
Adresse : Moulin Geleneuve.

Date de la crue : 07/07/1977

Type de repère : Témoignage

Support : 2^{ème} marche

Témoin : Propriétaire du moulin



Plan de situation



D'après le témoignage, la hauteur d'eau lors de la crue du 07/07/1977 était de 0.35 m par rapport au terrain naturel actuel soit une cote NGF de 128.50 m..

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

L'ISLE-DE-NOE cizi 2

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1321 **Date de mise à jour :** 15/11/2017
Auteur : SPC GTL

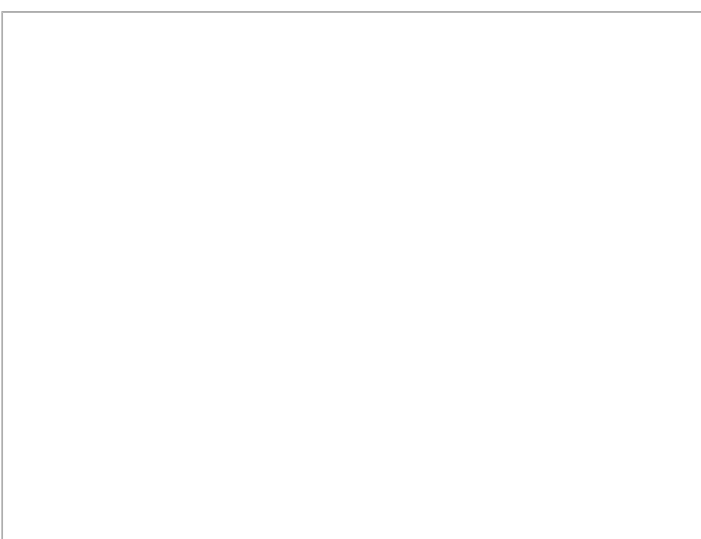


GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4133750 / Y: 43.5868000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 491069.88 / Y: 6279838.09
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné

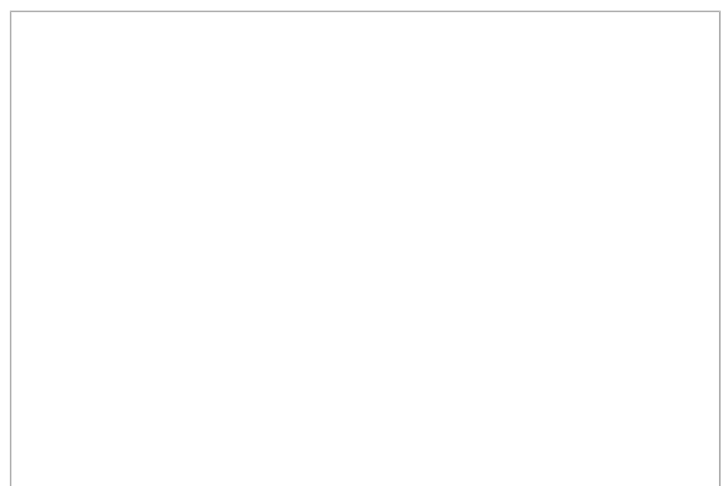


8 Juillet 1877 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Marque peinture ou encre**

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_798 **Date de mise à jour :** 24/04/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Oui **Repère calculé :** Non
Pérennité : Non renseigné
PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : - -

Type de repérage : Non renseigné
Organisme : Inconnu

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)
Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 1.580 m

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

L'ISLE-DE-NOE cizi 1

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1322 **Date de mise à jour :** 15/11/2017
Auteur : SPC GTL

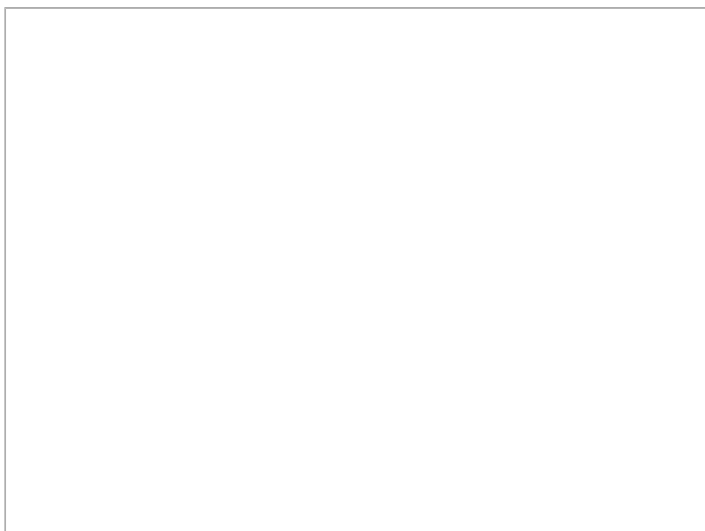


GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4133930 / Y: 43.5870000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 491072.06 / Y: 6279860.25
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné

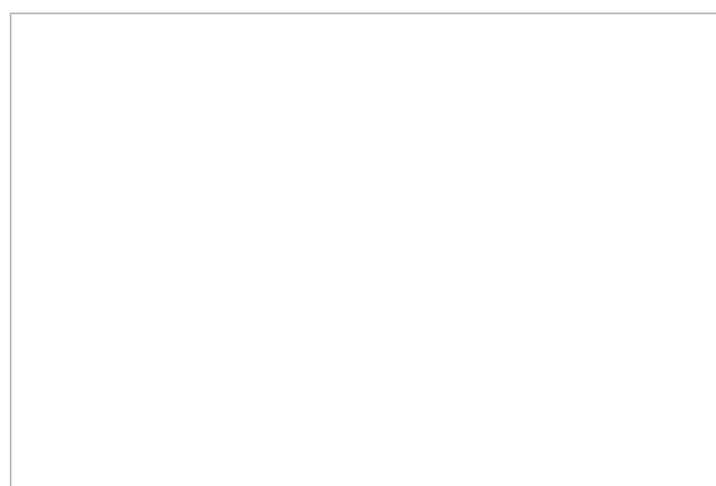


8 Juillet 1977 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Marque peinture ou encre**

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_3343 **Date de mise à jour :** 19/02/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Oui **Repère calculé :** Non
Pérennité : Non renseigné
PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : - -

Type de repérage : Non renseigné
Organisme : Inconnu

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)
Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 1.530 m

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

L'ISLE-DE-NOE cizi 3

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1323 **Date de mise à jour :** 15/11/2017
Auteur : SPC GTL

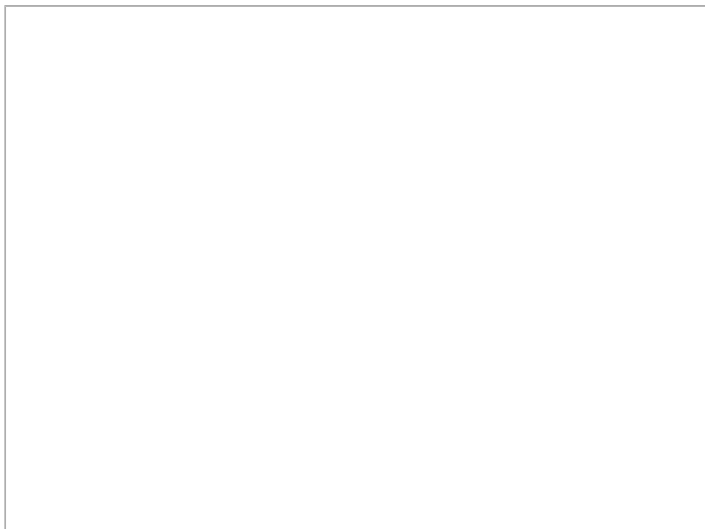


GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4133880 / Y: 43.5871000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 491072.02 / Y: 6279871.38
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné

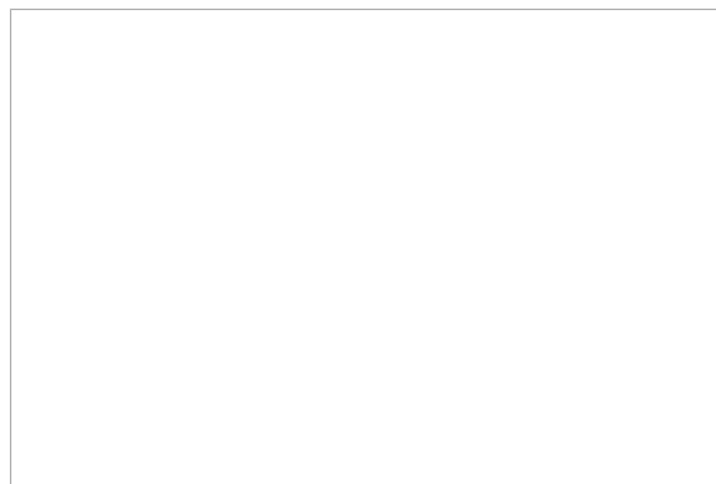


3 Juin 1855 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Marque gravée**

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_155 **Date de mise à jour :** 17/04/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Oui **Repère calculé :** Non
Pérennité : Non renseigné
PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : - -

Type de repérage : Non renseigné
Organisme : Inconnu

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)
Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 1.440 m



Commune : L'ISLE-DE-NOE

Rivière : La Baïse

Carrefour entre la D 943 / D 939.

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot

Code : GTL_S_1316

Date de mise à jour : 04/10/2017

Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4120880 / Y: 43.5860000

Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 490963.05 / Y: 6279752.63

Code Hydro: O6--0290

Rive de référence: Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné Propriété site : Non renseigné



Photo du recensement d'origine. auteur photo : Klaus MARONNA



8 Juillet 1977

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau**

Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature du repère : **Photographie**

Commentaires : Vue en direction du centre sur le carrefour. La crue a laissé une trace d'humidité nette sur les maisons (flèches). Source: mairie de l'Isle de Noé.

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_3259

Date de mise à jour : 17/04/2018

Auteur : SPC GTL

MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui

Visibilité : Non

Etat du repère : Disparu

Pérennité : Aucune

Repère calculé : Non

PHEC : Non renseigné

SOURCE DE REPÉRAGE : ALBUM PHOTOGRAPHIES DE CRUES DES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE DE LA GARONNE ENTRE LA SAVE ET LA BAÏSE (K MARONNA) -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation

Organisme : Bureau d'études

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné

Organisme : Inconnu

Référence nivelée : Autre type de référence

Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)



Photo du recensement d'origine. auteur photo : Klaus MARONNA

1 Repère(s) sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
 Code : GTL_S_1314 Date de mise à jour : 04/10/2017
 Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4116020 / Y: 43.5858000
 Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 490923.08 / Y: 6279731.7
 Code Hydro: O6--0290 Rive de référence: Droite

SUPPORT

Accès site : Non renseigné Propriété site : Non renseigné



25 Janvier 2014 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Laisse d'inondation**

Commentaires : attention longueur mesurée = distance par rapport au rebord du pont (voir photo) et non la hauteur d'eau

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_8965 Date de mise à jour : 19/02/2018
 Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
 Visibilité : Oui Etat du repère : Disparu
 Pérennité : Aucune Repère calculé : Non
 PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRUE DE LA GIMONE DU GERS ET DE LA BAÏSE DU 25 JANVIER 2014 -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
 Organisme : CACG

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
 Organisme : Inconnu
 Référence nivelée : Autre type de référence **134.58 m**
 Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)
 Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 1.950 m

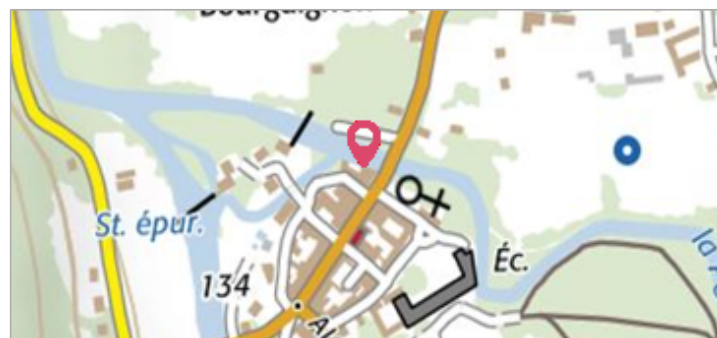
Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Petite Baïse**

Pont de la D 943 sur la Petite Baïse.

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1320 **Date de mise à jour :** 29/09/2017
Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4131570 / Y: 43.5873000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 491054.1 / Y: 6279894.2
Code Hydro: O65-0430 **Rive de référence:**

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné



8 Juillet 1977 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Photographie**

Commentaires : vue depuis le village sur le pont de la D 943 sur la petite Baïse. La flèche indique le sens de l'écoulement. Les corps flottants se trouvent dans une zone de remous - créée par le pont. Source: mairie de l'Isle de Noé.

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_3260 **Date de mise à jour :** 17/04/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Non **Etat du repère :** Disparu
Pérennité : Non renseigné **Repère calculé :** Non
PHEC : Non renseigné

SOURCE DE REPÉRAGE : ALBUM PHOTOGRAPHIES DE CRUES DES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE DE LA GARONNE ENTRE LA SAVE ET LA BAÏSE (K MARONNA) -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
Organisme : Bureau d'études

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

route acces vers gue

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1303 **Date de mise à jour :** 25/08/2016
Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4068530 / Y: 43.5700000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 490481.96 / Y: 6277989.19
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné



20 Janvier 2013 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Laisse d'inondation**

Commentaires : laisse de crue sur la route

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_7833 **Date de mise à jour :** 17/04/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Oui **Etat du repère :** Disparu
Pérennité : Aucune **Repère calculé :** Non
PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRUE DU GERS ET DE LA BAÏSE DU 20 JANVIER 2013 -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
Organisme : CACG

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

Au centre en bordure de la D 943

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1317 **Date de mise à jour :** 25/08/2016
Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4125550 / Y: 43.5866000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 491002.94 / Y: 6279818.04
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Droite

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné



Photo du recensement d'origine. auteur photo : Klaus MARONNA

8 Juillet 1977 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Marque peinture ou encre**

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_3294 **Date de mise à jour :** 24/04/2018
Auteur : SPC GTL



Photo du recensement d'origine. auteur photo : Klaus MARONNA

MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Oui **Repère calculé :** Non
Pérennité : Non renseigné
PHEC : Non renseigné

SOURCE DE REPÉRAGE : ALBUM REPÈRES DE CRUES DES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE DE LA GARONNE ENTRE LA SAVE ET LA BAÏSE (K MARONNA) -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
Organisme : Bureau d'études

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence **135.86 m**
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)
Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 1.580 m

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

La D 939 au droit du Camping.

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1319 **Date de mise à jour :** 25/08/2016
Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4132420 / Y: 43.5848000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 491051.86 / Y: 6279616.27
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné



8 Juillet 1977 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Photographie**

Commentaires : Source maire de L'Isle de Noé.

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_3257 **Date de mise à jour :** 19/02/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Non **Etat du repère :** Disparu
Pérennité : Aucune **Repère calculé :** Non
PHEC : Non renseigné

SOURCE DE REPÉRAGE : ALBUM PHOTOGRAPHIES DE CRUES DES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE DE LA GARONNE ENTRE LA SAVE ET LA BAÏSE (K MARONNA) -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
Organisme : Bureau d'études

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

Ancien moulin abandonné face à la STEP

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1313 **Date de mise à jour :** 25/08/2016
Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4113680 / Y: 43.5871000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 490908.92 / Y: 6279876.72
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Droite

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné



25 Janvier 2014 Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Nature du repère : **Laisse d'inondation**

Commentaires : Impossible d'accès pour mesurer la hauteur d'eau car encore trop d'eau

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_8966 **Date de mise à jour :** 19/02/2018
Auteur : SPC GTL



MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Oui **Etat du repère :** Disparu
Pérennité : Aucune **Repère calculé :** Non
PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRUE DE LA GIMONE DU GERS ET DE LA BAÏSE DU 25 JANVIER 2014 -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
Organisme : CACG

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

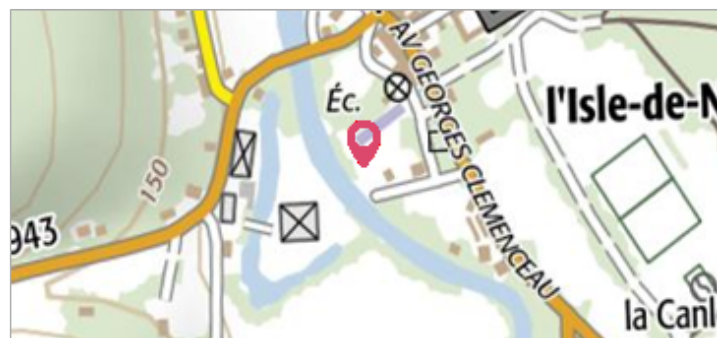
Commune : **L'ISLE-DE-NOE** | Rivière : **La Baïse**

L'école.

1 Repère(s)
sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Garonne-Tarn-Lot
Code : GTL_S_1315 **Date de mise à jour :** 25/08/2016
Auteur : SPC GTL



GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.4121280 / Y: 43.5848000
Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 490961.91 / Y: 6279619.22
Code Hydro: O6--0290 **Rive de référence:** Non renseigné

SUPPORT

Accès site : Non renseigné **Propriété site :** Non renseigné

Photo du recensement d'origine. auteur photo : Klaus MARONNA

8 Juillet 1977

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau** Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**
 Nature du repère : **Photographie**

Commentaires : La photographie a été prise après le maximum de la crue comme en témoigne la trace d'humidité sur le bâtiment (flèche). Source: mairie de l'Isle de Noé.

GÉNÉRAL

Code : GTL_R_3258 **Date de mise à jour :** 17/04/2018
Auteur : SPC GTL

Photo du recensement d'origine. auteur photo : Klaus MARONNA

MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui
Visibilité : Non **Etat du repère :** Disparu
Pérennité : Aucune **Repère calculé :** Non
PHEC : Non renseigné

SOURCE DE REPÉRAGE : ALBUM PHOTOGRAPHIES DE CRUES DES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE DE LA GARONNE ENTRE LA SAVE ET LA BAÏSE (K MARONNA) -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation
Organisme : Bureau d'études

NIVELLEMENT D'ORIGINE

Méthode : Non renseigné
Organisme : Inconnu
Référence nivelée : Autre type de référence **135.86 m**
Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)